



**ITINÉRAIRE D'ART**  
**CONTEMPORAIN**  
à la campagne

Bouillé-Ménard / Juvardeil / La Pouëze / Le Lion-d'Angers / Sceaux d'Anjou

## Appel à candidatures pour le projet artistique Itinérart

15 Juin – 15 Juillet 2011  
Segréen ( Maine et Loire – 49)

Candidature à retourner pour le 6 avril 2011

**5 artistes retenus**

Bourse de 1200 € par artiste participant + 300 € de matériaux<sup>1</sup>

### ITINERART C'EST L'IDEE ...

- \* D'un **parcours artistique sous la forme d'expositions et de créations originales dans des lieux inhabituels sur des communes rurales** à l'échelle de tout le territoire Segréen.
- \* De l'organisation de moments d'échanges autour de la création d'une oeuvre, d'ateliers artistiques autour d'un art, **de rencontres** entre un public local et des artistes contemporains, d'expositions.
- \* De permettre à **5 artistes** de créer et d'exposer **dans 5 communes des oeuvres originales créées in situ.**
- \* L'originalité du projet réside dans le fait que, **pour une fois, c'est l'art qui s'invite de diverses manières à la rencontre des populations**, sur leur lieu de vie, de loisirs ou de travail, dans les petites communes, dans les campagnes... et surtout là où l'on ne l'attend pas.

Organisée par l'association Centrale 7,  
cette manifestation aura lieu **du 15 Juin au 15 Juillet 2011** dans  
les communes de :



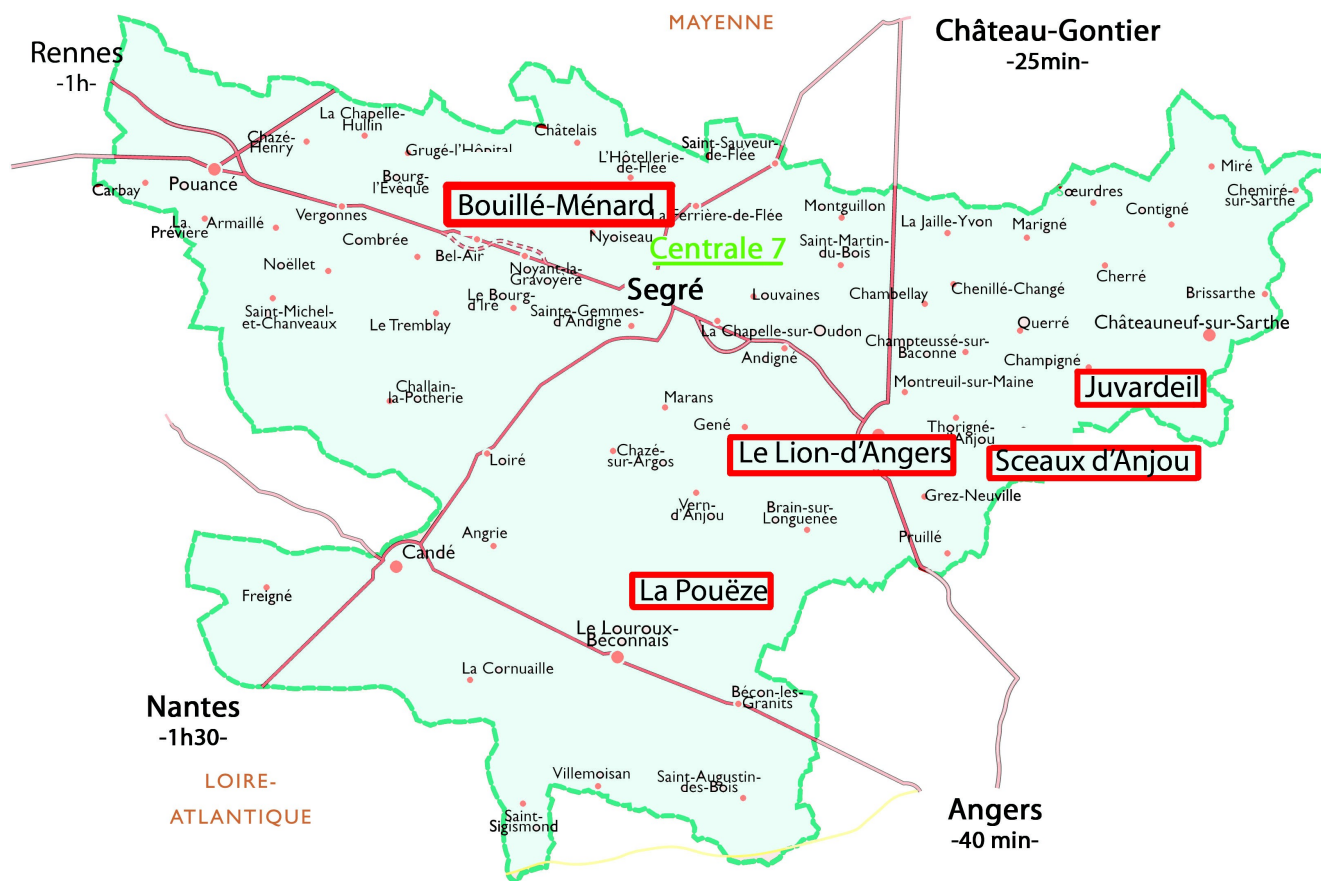
- Bouillé Ménard
- Juvardeil
- La Pouëze
- Le Lion d'Angers
- Sceaux d'Anjou

<sup>1</sup> Sur facture

## L'appel à candidature

Nous proposons à 5 artistes de **créer et d'exposer leurs oeuvres sur des lieux inhabituels** dans les 5 communes rurales retenues et de participer à **des moments de rencontre** avec ses habitants.

### Carte du Pays Segréen – Localisation des communes participantes



### La ligne artistique

*L'artiste présent à Itinerart est désireux de s'exprimer « hors les murs »*

Art in situ, art en nature, art public, art environnemental sont autant de formes d'expression artistique investissant les extérieurs, les lieux de vie, les lieux de passage, la nature, le paysage ; visant ainsi à s'exprimer en dehors des circuits traditionnels et habituels de l'art.

Il ne s'agit pas ici d'exposer dans un musée ou une galerie, d'enfermer l'oeuvre et d'attendre le public.

La principale caractéristique de la création artistique « in situ » est le rapport au lieu avec lequel elle s'articule. Les oeuvres sont réalisées sur place, et les artistes s'intéressent surtout à leur réalisation en temps réel. Les oeuvres, ainsi créées, s'inscrivent dans la mémoire du lieu.

### \* Réalisation d'une création originale pour la commune

Les candidats sont invités à proposer un projet pour une commune en particulier. La création, proposant une approche originale, sensible, esthétique, réflexive sur la relation entre l'homme et son environnement, s'inscrit sur un territoire précis et elle répond à un contexte et à une histoire locale. Les projets éligibles appartiennent au domaine des arts visuels : cela concerne donc aussi bien des artistes utilisant comme moyen d'expression la photographie, l'installation, la peinture, la sculpture...

Les artistes présents à Itinérart 2011 seront choisis pour leur capacité à répondre à cette démarche artistique.

### \* Exposition d'autres travaux : complémentaires, antérieurs...

Les artistes peuvent également proposer des travaux réalisés antérieurement à l'évènement tout en restant complémentaires à la création originale. Ils pourront être exposés soit en intérieur, soit en extérieur, dans des lieux inhabituels tels que des commerces, des écoles, des crèches...etc. Le but étant de les proposer dans des lieux de passage, là où on ne les attend pas. Les productions peuvent utiliser différents médiums et moyens d'expression tels que la peinture, la photographie, la sculpture, les installations.

## Les actions culturelles

Le mode d'intervention des actions de médiation (rencontres), en lien avec la création originale ou les travaux antérieurs est laissé au libre arbitre de l'artiste.

Il pourra s'agir :

- de rencontres ponctuelles ou sur une période donnée avec l'artiste: autour d'une oeuvre, d'un processus de création
- d'ateliers avec mise en pratique
- de participations à l'oeuvre de l'artiste
- de supports pédagogiques ludiques : panneaux explicatifs, expérimentations

Les envies de rencontres et les propositions de lieux d'expositions des habitants des communes **choisies sont détaillées** en annexe afin de donner des pistes de réflexion aux candidats de l'appel à projet. Des thèmes de création ont également été imaginés, à titre indicatif. **N'oubliez pas de lire les Annexes !**

Les artistes sélectionnés seront accompagné sur les communes par des **comités de pilotage locaux**, qui les aideront à mettre en place les temps de médiation, et seront là pour répondre à leurs demandes spécifiques et leurs interrogations si besoin est.

## Profils recherchés

- H/F majeur, pas de limite d'âge
- Artistes utilisant comme moyen d'expression la photographie, les installations, la peinture, la sculpture soit les arts plastiques ; tout ce qui touche au domaine des **arts visuels**. Pour la création originale, l'exposition en extérieur est un préalable. Pour l'exposition, les travaux peuvent être adaptés à l'intérieur ou à l'extérieur.
- Artistes professionnels ou en voie de professionnalisation (démarche d'installation) qui ont un N° de SIRET.

## Critères de sélection

- Capacité de l'oeuvre à s'inscrire dans la commune sélectionnée
- Faisabilité du projet de création (localisation, dimensions, sécurité)
- Originalité et faisabilité des rencontres avec la population
- Présentation de travaux complémentaires pour l'exposition

## Conditions Générales

Les conditions de participation sont précisées dans une convention tripartite qui lie l'artiste à l'association Centrale 7 et à la commune. Ladite convention est proposée à chacun des cinq artistes dont le projet est retenu.

**Des résidences de création de 6 à 10 jours** (selon le temps nécessaire à l'artiste pour la production de l'oeuvre originale et les installations des travaux) seront organisées au début de la manifestation, entre le 1<sup>er</sup> et le 18 juin.

● Choix du site : les organisateurs attribuent le site le plus approprié aux oeuvres créées en fonction des indications mentionnées dans le projet.

● Bourse : à titre d'indemnisation, chaque artiste participant et ayant satisfait aux clauses de la convention le liant à l'association bénéficie d'une bourse de 1200€. Cette bourse est considérée comme une aide à la création. Elle est destinée à couvrir les frais de création, d'exposition et les actions de médiation. En plus de la somme de 1200 €, un budget matériel de 300 € est réservé pour assumer l'achat d'une partie des matières premières.

La convention liant l'artiste participant et l'association ainsi que cette bourse ne constituent ni un contrat de travail ni le cadre d'une relation employé-employeur.

● Logement, repas : les artistes sont hébergés au sein de la commune où ils travaillent, en privilégiant des solutions de logement convenant à l'artiste. Les repas ne sont pas pris en charge ni le transport ou le téléphone.

● Transport des oeuvres : le transport des oeuvres, des matériaux et du matériel nécessaire pour l'exposition sera étudié au cas par cas avec les artistes sélectionnés. Nous préciser les besoins particuliers.

● Présence : au delà de la période de résidence, la présence effective de l'artiste est requise, au maximum, pour 10 interventions (c'est-à-dire environ 5 journées), dont 2 interventions seront certainement communes aux 5 artistes. La première se déroulera le Samedi 18 juin pour l'inauguration du parcours. Les interventions seront regroupées en privilégiant des journées consécutives, afin de minimiser les déplacements. Les artistes qui désirent demeurer plus longtemps sur les communes ont toute liberté pour le proposer. Les oeuvres devront rester exposées jusqu'à la fin de la manifestation (le 15 juillet) même si l'artiste n'est plus sur place. Si l'oeuvre originale produite a une durée de vie supérieure à 1 mois, elle fera l'objet d'un contrat de cession entre l'artiste et la commune.

## Modalités de candidature

Les candidats ont la possibilité, s'ils le souhaitent, d'envoyer plusieurs candidatures, autant qu'il y a de communes participantes (5). Les artistes peuvent répondre individuellement ou collectivement. Dans le cas d'un projet collectif, les artistes participants se partageront alors la bourse de 1200 €.

La candidature est à nous faire parvenir **avant le mardi 6 Avril 2011** par e-mail ou courrier.

\* Le cachet de la poste fait foi pour les courriers postaux.

\* Pour les envois par e-mail, il est possible de scanner les documents signés, l'e-mail ne devant pas dépasser 1,5 Mo. Un e-mail sera envoyé pour confirmer la réception du dossier. Merci de vérifier cette étape.

Doivent être envoyés les documents suivants :

- Bulletin de candidature complété et signé (ci-joint)
- Un ou plusieurs (jusqu'à 3) projets de création, d'exposition et de rencontres indiquant les axes principaux des interventions.
- Un extrait de book : présentation écrite et visuelle des travaux (textes, photos, vidéos...)
- Un curriculum vitae

Tout dossier incomplet ne sera pas soumis au comité de sélection.

● Merci de prévoir une enveloppe affranchie pour le retour du dossier s'il n'est pas retenu et que vous souhaitez qu'on vous le réexpédie.

## La sélection des projets

Une comité de sélection décidera du choix des artistes. Celui-ci comprendra :

- Des membres d'honneurs (élus, artistes, experts)
- Un membre de Centrale 7
- Un ou plusieurs représentants de chacune des communes partenaires.

Ses membres se réservent le droit de contacter et/ou rencontrer certains candidats pour étayer leur jugement concernant les projets et leurs auteurs.

**Les projets seront étudiés du jeudi 7 avril au jeudi 14 avril 2011 afin de retenir cinq projets. Les candidats sélectionnés seront informés autour du 15 avril 2011.**

## Contact

CENTRALE 7 / Carreau de Bois II / 49500 Nyoiseau. Tel : 09 62 50 75 73

N'hésitez pas à nous contacter par email pour plus d'informations sur l'appel à projet à l'adresse :

[charlene.skornik@laposte.net](mailto:charlene.skornik@laposte.net) ; [centrale7@laposte.net](mailto:centrale7@laposte.net) ; <http://www.itinerart.net>

Des compléments d'information seront mis en ligne sur le site Internet <http://www.itinerart.net>.

NOM : .....  
Prénom : .....  
Nom d'artiste (si différent) : .....  
Sexe : F / M  
Adresse : .....  
.....  
Téléphone : .....  
E-mail : .....  
Site Internet : .....  
N° Siret : .....

Commune(s) envisagée(s) :

**Texte biographique**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Préférence pour le logement**

- chez l'habitant
- en camping
- autre : .....

**\* Projet de création originale pour la commune** (autant de projets que de communes sur lesquelles vous postulez)

(À détailler sur feuille A4 si besoin est)

**Démarche artistique, inscription du projet dans la commune**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

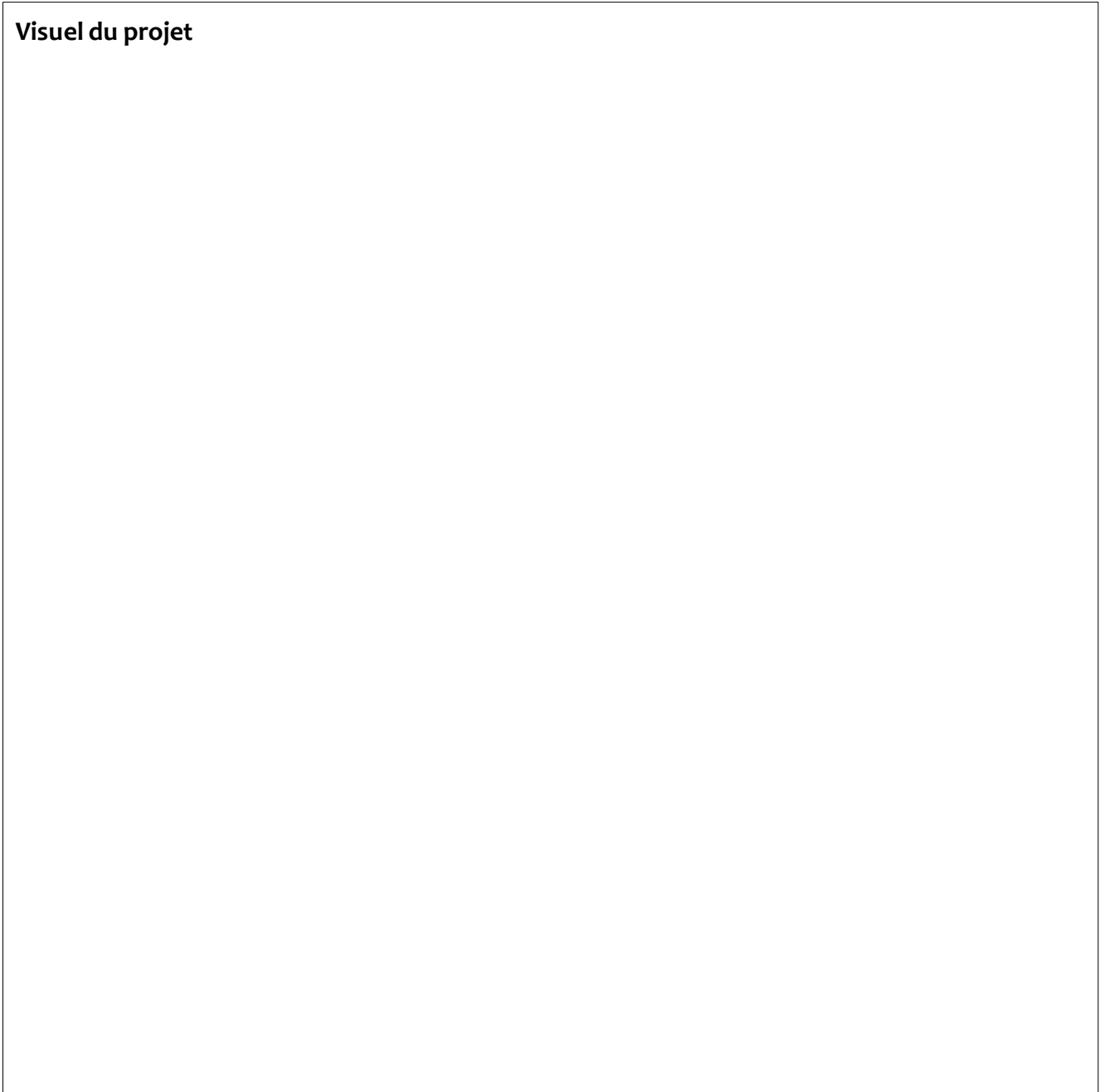
**Description de l'oeuvre ( dimensions, matériaux, mode d'installation...)**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Estimation du budget** (coût matériel, maintenance de l'oeuvre, frais divers)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Visuel du projet**





**\* Projet d'exposition d'oeuvres déjà existantes**

(À détailler sur feuille A4 si besoin est)

Type d'exposition envisagé

- dans des lieux en extérieur
- dans des lieux en intérieur

**Nombre d'oeuvres à exposer (approximatif) :**

Nom de l'oeuvre	Taille	Matériau

**\* Projet d'actions culturelles**

(À détailler sur feuille A4 si besoin est)

**Type de rencontres**

- rencontres avec l'artiste autour d'une oeuvre
- ateliers avec pratique artistique des participants
- participations à l'oeuvre de l'artiste
- supports pédagogiques ludiques

**Merci de décrire le projet en quelques lignes**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**\* Dates de disponibilité :**

- entre le 1er et le 18 Juin / RESIDENCE**

pour l'installation des oeuvres en exposition et la résidence de création  
=> préciser les jours et les horaires.

- entre le 18 juin et le 15 juillet / ACTIONS DE MEDIATION**

pour la participation à des temps forts sur la commune (temps fort qui seront regroupés sur des journées consécutives pour éviter les déplacements). 5 journées au maximum seront mobilisées.

**NB : privilégier les week-ends**

=> préciser les jours et les horaires.

**\* Présence obligatoire :**

- Du 15 au 18 Juin**

- le Samedi 18 Juin / INAUGURATION DU PARCOURS**

---

Je soussigné(e), (Prénom, NOM).....  
déclare me porter candidat(e) pour participer à Itinérart 2011 en pleine connaissance et  
acceptation des conditions décrites dans l'appel à projets artistiques ci-joint.

Mention manuscrite « lu et approuvé » :

Date :

Signature :

### **Bouillé-Ménard :**

#### **Présentation**

Bouillé-Ménard s'est construite autour de deux histoires parallèles. De tradition agricole d'une part, l'élevage et l'exploitation occupe une place importante dans le paysage. La commune est également marquée par l'exploitation des mines de fer et d'ardoises, ce jusqu'en 1997 à La Chapelle aux Pies. Une fabrication très animée y existait autrefois de fil et de toiles, qui se vendaient à Pouancé, Craon, Segré et dans la Bretagne. Par conséquent le patrimoine architectural est assez éclaté et dispersé : certaines fermes sont inscrites aux Monuments Historiques, tout comme le Château de Bouillé et le Manoir de la Renazaie qui sont classés.

A voir sur la commune : le sentier pédestre balisé « Circuit de l'Etang et du Misengrain » ; le chemin de Saint Jacques de Compostelle qui traverse La Chapelle aux Pies.

**Sujet de création intéressant :** la nature, l'environnement, l'extérieur.

#### **Propositions de rencontres artistiques**

Les écoles publiques Alfred-Clément de Bouillé-Ménard (classes de maternelle, CP/CE1) et Bourg-Lévêque (classes de CE2 au CM2) seraient intéressées pour organiser une rencontre ou des activités avec l'artiste. Il s'agit d'un RPI (Regroupement pédagogique intercommunal). L'école privée Saint-Joseph pourrait également participer. L'Association Théâtrale, Familles Rurales (Centre de Loisirs), la Bibliothèque Municipale, L'APE (Association des Parents d'Elèves) et L'APEL (Association des parents d'élèves de l'école libre) pourraient être associés à des moments de rencontres, de visites. L'Amicale Laïque organise la fête de la musique et le Club du Bon Accueil anime des fêtes d'écoles, des maisons de retraite avec des chants mimés. Il pourraient être volontaires pour participer à l'animation d'un apéro-rencontre. L'association Cantojeunes font de temps en temps des animations sur le territoire au niveau inter-communal (A voir).

#### **Dates clés pour les moments de rencontre**

19 juin : kermesse de l'école privée Saint-Joseph avec spectacle par les enfants, repas et jeux organisés par L'APEL => salle communale

Juin : Fête des écoles publiques

Samedi 25 juin : Fête de la musique

Dimanche 26 juin : Rallye vélo du FCNBSG (Football Club Nyoiseau Bouillé Grugé). Voir avec eux pour proposer une halte au niveau du lieu de la création retenu.

Début Juillet : début du centre de loisirs

#### **Lieux de création et d'exposition imaginés**

(les lieux extérieurs sont privilégiés pour la création)

En extérieur : Place de l'Eglise, place derrière la mairie et chemin qui descend jusqu'au bassin de rétention (abords et plan d'eau) => idée d'un parcours ?

En intérieur : vitrines des commerces, salle communale (qui sera occupée par le Centre de Loisirs), le préau de l'école publique.

**Photos des lieux**



## Juvardeil :

### Présentation

Juvardeil est un petit village aux rues et ruelles pittoresques situé sur la rive droite de la Sarthe. Dès le Moyen-Age, il connaît une forte activité liée à la rivière, principale voie de communication du pays. Le village a autrefois abrité de nombreux chantiers de construction de chalands.

Juvardeil est le village natal de Jean Louis Pesch, auteur de la bande dessinée Sylvain et Sylvette.

A voir sur la commune : un habitat rural typique, le hameau de Cellières, l'église Notre Dame, la base nautique, le centre d'hébergement et de restauration Rives Gabares.

Source : le site de la mairie <http://www.juvardeil.mairie49.fr/>

### Sujet de création intéressant

Fête de la rivière à Juvardeil

### Propositions de rencontres artistiques

L'APE (Association des parents d'élèves) souhaite être associée pour une action éventuelle lors de la fête de l'école. Nanard Corporation (association organisatrice d'événements culturels et musicaux) est l'un des partenaires sur l'organisation de la journée et la soirée du samedi 2 juillet. L'ivre de lecture (bibliothèque) et Festilivres (association organisatrice de la fête du livre et de la BD) pourraient organiser une exposition et une animation autour de la venue de l'artiste. L'ADAPC (Association pour le Développement, l'Animation et la Promotion de la Culture sur le territoire de la Communauté de Communes du Haut-Anjou) propose la participation d'adolescents de 12 à 16 ans pendant la première quinzaine de juillet. AnimaJuv (Centre d'accueil et de Loisirs) souhaite mettre en place des actions d'animation auprès des jeunes âgés de 5 à 11 ans. L'association Labomatic envisage un projet photos. L'école Paul Gauguin : deux classes (petite section/moyenne section et grande section/CP) et l'association J.J.S.J. (représentants d'élèves) seraient volontaires pour organiser un échange avec l'artiste.

### Dates clés pour les moments de rencontre

Dimanche 26 juin : Fête des prix de l'école.

Samedi 2 juillet : L'association Rando des Trois Rivières organise une randonnée semi-nocturne à partir de 19h. Ce serait l'occasion d'un moment de rencontre avec l'artiste et ses oeuvres.

Samedi 2 juillet : Est envisagée une fête sur la Commune en journée et en soirée

Lundi 4 juillet : début du centre de loisirs et des activités d'ADAPC (possibilité de proposer des animations).

### Lieux de création et d'exposition imaginés

En extérieur : les bords de la Sarthe : au niveau de l'air de repos et du chemin de halage ; Rives Gabares, l'espace autour de la Mairie, sa façade et sa cour intérieure ; l'espace vert « Vivre son âge » entre l'école et les résidences personnes âgées.

En intérieur : la vitrine de l'ancienne épicerie dans le bourg, la salle des fêtes Gilbert Bontemps, les rues et le Multiservices.

**Photos des lieux**



## La Pouëze :

### Présentation

Riche d'un patrimoine restauré (mairie, chapelles, château de la Villenièrre), La Pouëze est une commune de tradition industrielle marquée par l'exploitation des mines d'ardoise depuis des siècles. Le chevalement en bois, comme les buttes, constituent un point d'appel dans le paysage et témoignent de l'activité encore récente des ardoisières. C'est sur la commune de la Pouëze que se trouvent les sources de l'Erdre et du Brionneau, petit ruisseau qui se jette dans l'étang St-Nicolas à Angers.

Plus d'informations : <http://www.ville-lapoueze.fr/>

### Sujet de création intéressant

le bleu, en référence à l'ardoise très présente sur la commune.

### Projets de rencontre artistique

Les **écoles publiques**, soit l'école maternelle L'Ardoisine et l'école élémentaire Anne Frank, ainsi que l'**école privée** du Sacré Coeur, souhaitent organiser des rencontres, des ateliers de création ou des expositions avec l'artiste. L'association **Familles Rurales**, qui s'occupe du Centre de Loisirs, est volontaire pour proposer des ateliers créatifs avec l'artiste la première quinzaine de juillet et d'autres types d'actions avec le jeune public (concours de création artistique, concert « musiques actuelles » autour du 14 juillet).

**Les artistes amateurs** de la Pouëze souhaitent organiser une exposition de leurs travaux .

**La bibliothèque** pourrait emprunter des malles et des ouvrages d'art et proposera peut être aussi une exposition (à définir).

**La Commission Patrimoine** est une interlocutrice clé pour avoir plus d'informations sur l'histoire de La Pouëze (coordonnées à nous demander si vous le souhaitez). Elle sera l'un des organisateurs de la journée du 3 Juillet (détails ci-dessous).

Les **Mineurs de Sons** et L'association de théâtre **Lino Ballatum** proposent un temps fort autour de lectures publiques au foyer des jeunes .

### Dates clés pour les moments de rencontre

**Samedi 25 juin : Fête des écoles publiques et privée.** Pour l'école publique : exposition d'Arts Plastiques sur le thème de l'année « les couleurs ».

**Samedi 2 juillet : La Fête du Conseil Municipal des Jeunes** est l'occasion pour de jeunes élus d'organiser une rencontre avec les aînés de la commune, pour s'entretenir sur leur passé. L'idée serait d'organiser à cette occasion une confrontation des regards (de 3 à 97 ans) sur l'oeuvre de l'artiste. Les échanges étant filmés pour être projetés le soir au théâtre de l'Ardoise.

**Dimanche 3 juillet : Journée autour de l'art et du patrimoine** avec notamment le dispositif « Fermes en scène ».

Dans l'après midi : proposition d'une ballade artistique, d'un parcours autour du patrimoine communal ponctué de textes, d'histoires, de poèmes sur le bleu et éventuellement d'expositions d'amateurs. Le parcours permettra de visiter des lieux emblématiques de la commune et de découvrir les créations de l'artiste disposées sur le parcours.

Représentation en soirée de la pièce « La femme du Mineur » de la cie Patrick Cosnet sur la butte du chevalement, qui pourrait être mise en lumière. Restauration et soirée conviviale sur place.

### Lieux de création

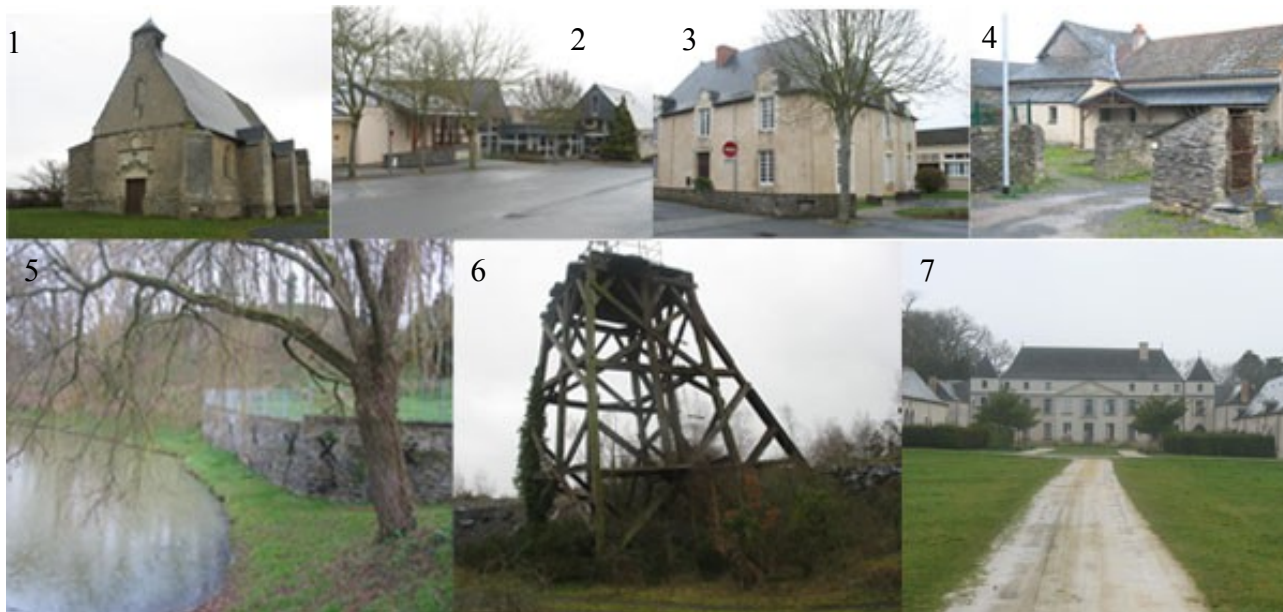
La butte castrale, l'étang de la grand'Pouëze et sa terrasse, la place de l'Union (située en centre bourg entre les écoles et l'accueil périscolaire)

### Lieux d'exposition imaginés

En extérieur : La butte castrale, l'étang de la grand'Pouëze et sa terrasse, la cour du Foyer des jeunes, le préau devant la Maison pour Tous, l'espace devant le Château de la Villenière, l'espace à proximité du chevalement en bois, la cour devant la Chapelle Ste Emerance.

En intérieur : la mairie, les salles du restaurant municipal, les commerces, la Chapelle Sainte Emérance

### Photos des lieux



- 1) Chapelle Sainte Emérance
- 2) Centre bourg, maison pour tous et restaurant municipal
- 3) Centre bourg, mairie
- 4) L'Arquenay et foyer des jeunes
- 5) Esplanade de La Grande Pouëze et motte féodale
- 6) Chevalement en bois des ardoisières
- 7) Chateau de La Villenière



## Le Lion-d'Angers :

### Présentation

Le Lion-d'Angers, c'est d'abord un territoire sur lequel deux charmantes rivières – l'Oudon et la Mayenne – se rencontrent. Au confluent de ces deux rivières, d'un côté s'étend l'Isle-Briand, écrin végétal de 160 hectares, accueillant des activités hippiques de renommée mondiale grâce au haras national et à l'hippodrome. Ce poumon vert permet aux promeneurs ravis, de s'oxygéner dans un des plus vastes parcs publics du département.

De l'autre côté du confluent a pris place une cité de caractère avec une richesse patrimoniale dont témoignent son église (XIème) et plusieurs édifices réputés et classés (manoirs et châteaux).

La vitalité du tissu commercial et industriel conjuguée au dynamisme de sa population, font du Lion-d'Angers un chef-lieu de canton de référence dans l'Anjou Bleu, Pays Segréen.

Source : le site officiel de la ville <http://www.leliondangers.fr>

**Sujets de création intéressants :** l'art dans l'environnement et le patrimoine naturel (le parc de 160 hectares et les deux rivières)

### Projets de rencontres artistiques

**L'école publique** E. Girard et **l'école privée** Sainte Claire souhaitent être impliquées de près dans le projet.

Elles demandent dans un premier temps une rencontre en amont d'Itinerart (sur une journée à partir du lundi 9 mai), entre l'artiste, le corps enseignant et les élèves pour expliquer son travail, sa technique et présenter des œuvres existantes. Cela permettrait aux différentes classes de mener un projet artistique (réflexion, travaux en classe) afin d'être plus à même de suivre la résidence de l'artiste et son exposition sur Itinerart.

L'association **José Pamplousse** (organisatrice de concerts de musiques actuelles notamment La Fête de La Musique), le **Centre de Loisirs** et la **Mairie du Lion d'Angers** souhaitent organiser des échanges sur des moments qui restent à définir, certainement en lien avec les événements prévus sur la commune à cette période.

### Dates clés pour les moments de rencontre

Samedi 18 juin : Fête de l'école publique

Dimanche 19 juin : Fête de l'école privée

Vendredi 24 juin : Fête de la musique au Parc de l'Isle Briand

Samedi 25 juin : Possibilité d'un **Apéro-rencontre** avec l'artiste présent et les artistes de la fête de la musique (en réflexion)

Mercredi 13 juillet : Feu d'artifice et bal populaire

Jeudi 14 juillet matin : Concours de pêche

Jeudi 14 juillet après-midi : Courses cyclistes

Dimanche 17 juillet : Braderie et Comice agricole

### Lieux de création

le chemin de halage, sur la partie située aux abords de l'Oudon et longeant l'Hippodrome. Ce lieu est visible de l'autre rive (passage d'une route), de la rivière (navigation fluviale) et du pont ( image 1)

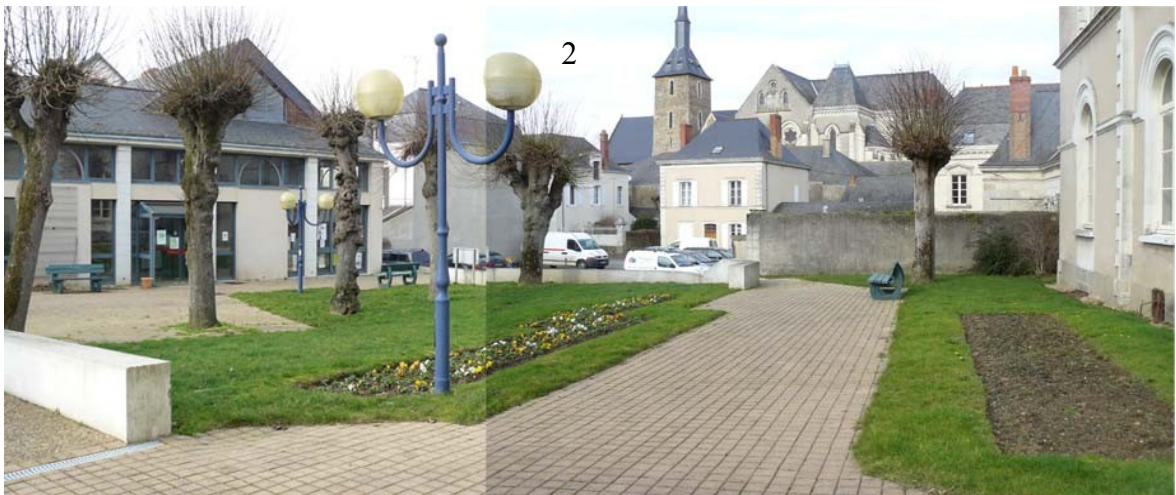
### Lieux d'expositions imaginés :

En extérieur : la place de la mairie (sur un espace réservé), le square des Villes Jumelées (image 2), la place devant l'Église (image 3).

En intérieur : la mairie, l'école E. Girard, les commerces. L'espace Arlequin sert à l'accueil du

centre de loisirs ; il est situé entre les deux écoles. Au sein de cet espace, il est envisageable d'investir le parking, les extérieurs, le patio (grand hall).

### Photos des lieux



## Sceaux d'Anjou :

### Présentation

Sceaux d'Anjou est un petit bourg à l'origine agricole qui charme par le dynamisme de ses nombreuses associations et l'envie d'intégrer ses nouveaux habitants autour de projets de village. La population de la commune retrouve progressivement le niveau du 19ème siècle après une période d'exode rural ; pour atteindre aujourd'hui 862 habitants.

Gravitent autour de la place centrale : les 2 écoles, la Mairie installée dans l'ancien presbytère, l'église dont l'une des cloches, datant de 1750, est en cours de réfection et le centre culturel Le Nautilus. A quelques foulées de là : la Salle des Fêtes puis, en passant par l'allée Léontine Mortier, le terrain de boule de fort et la supérette.

Des vestiges historique sont à noter, tels qu'un ancien lavoir, de belles maisons bourgeoises et le Château de Launay ; le plus mystérieux étant un mur qui semble comme sorti de terre au beau milieu de la localité et dont personne ne connaît vraiment l'histoire.

Bordée par la rivière La Suine, Sceaux d'Anjou est une terre de landes, de crêtes, de marécage et d'habitats dispersés que l'on peut découvrir au gré de ses chemins de randonnée.

### Sujets de création intéressants

L'art dans un environnement naturel, le végétal et le minéral

### Projets de rencontres artistiques

Familles Rurales, qui gère la garderie et le centre de loisirs, est un interlocuteur important pour envisager des échanges avec le jeune public début juillet, mais aussi avec les participants des nombreux groupes d'activités de loisirs de l'association.

Le Centre culturel Le Nautilus, qui accueille le centre de loisirs mais aussi la bibliothèque sera un lieu à mobiliser.

Les 2 écoles, l'Ecole publique du Val de Suine et l'Ecole privée Saint Joseph, sont intéressées pour imaginer des moments de rencontre avec l'artiste.

L'Association BôSoleil, porteuse d'un projet artistique et social original, est d'ores et déjà impliquée dans le projet puisqu'elle participe à la coordination des actions.

L'Arche de Noa propose des randonnées de découverte du territoire avec des ânes; parions que la balade pourra profiter d'une étape artistique.

Des adolescents pourraient être intéressés pour accompagner d'une façon ou d'une autre l'artiste lors de sa présence sur la commune.

### Dates clés pour les moments de rencontre

Samedi 18 juin : Fête de la Musique

Samedi 25 et Dimanche 26 juin : Fêtes des Ecoles

Samedi 9 ou Dimanche 10 juillet : Un temps fort impliquant les habitants du village reste à imaginer à l'une ou l'autre de ces dates.

### Lieux de création

L'esplanade devant la salle des fêtes occupée par le mur mystérieux, la place devant le Nautilus, le passage Léontine Mortier (image 1).

### Lieux d'expositions imaginés :

En extérieur : la place de la mairie, le parking de la supérette, les chemins de randonnée alentours

En intérieur : les écoles, la bibliothèque, Le hall d'accueil du Centre Nautilus (image 2), la salle des fêtes (sur le week end de la fête de la musique), la salle Benoit

## Photos des lieux

